

LISTE DES PROPOSITIONS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

➤ Pour une réflexion globale sur l'attractivité des concours

1. Passer en revue l'ensemble des concours de la fonction publique d'ici deux ans afin de simplifier leurs conditions d'organisation et d'adapter le contenu des épreuves.

2. Revoir, en priorité, l'organisation des concours soulevant le plus de difficultés comme le concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) et ceux des filières artistiques de la fonction publique territoriale.

➤ Optimiser les conditions d'organisation des concours

3. Publier de manière centralisée le calendrier des concours des trois versants de la fonction publique.

4. Mettre rapidement en œuvre l'article 89 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique afin de mieux lutter contre les « multi-inscriptions » aux concours et de réduire le taux d'absentéisme des candidats.

5. Optimiser l'organisation des concours sur le plan logistique, par exemple en généralisant la dématérialisation de la correction des copies.

➤ Adapter le contenu des épreuves

6. Poursuivre l'effort de professionnalisation des épreuves sans en réduire le niveau d'exigence, en favorisant le recours à des épreuves pratiques, tant à l'écrit qu'à l'oral.

7. Développer les épreuves collectives de mise en situation, permettant au jury d'apprécier les aptitudes relationnelles des candidats.

8. Développer les concours sur titre dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale afin d'assouplir le processus de recrutement.